Docusign Envelope ID: 80E99BB9-F8A7-8A2D-8218-9401DFE43C6A

FIVES ECL (la « Société »)
Société par actions simplifiée au capital de 1 004 400 €
Siège social : 100 rue Chalant, 59790 Ronchin
458 503 828 R.C.S. Lille Métropole

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 19 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 19 mai à 14 heures 30, la société FIVES, société par actions simplifiée au capital de 74 260 000 €, dont le siège social est situé 3 rue Drouot, 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 542 023 841, représentée par Monsieur Frédéric SANCHEZ, Président,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, titulaire de l'intégralité des 49 600 actions de 20,25 € chacune composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »).

I. Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la copie de l'email d'information adressé à l'Associé Unique, au Commissaire aux Comptes et aux membres de la délégation du personnel au Comité Social et Economique le 22 avril 2026,
- le rapport de gestion du Président à l'Associé Unique,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le projet du texte des décisions soumises à l'Associé Unique,
- les statuts de la Société.

II. Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :
 - approbation des comptes sociaux,
 - approbation du montant global de certaines charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39 (4) du Code Général des Impôts conformément à l'article 223 quater du même Code.

2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3. Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

4. Quitus au Président.

5. Quitus au Directeur Général.

6. Pouvoirs pour formalités.

Docusign Envelope ID: 80E99BB9-F8A7-8A2D-8218-9401DFE43C6A

III. Après avoir constaté que :

Le Commissaire aux Comptes et les membres de la délégation du personnel au Comité Social et Economique de la Société ont été dûment informés des projets de décisions qui suivent par email en date du 22 avril 2026 et n'ont pas formulé de commentaires.

IV. A pris en conséquence les décisions suivantes :

Première décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, et

- des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un bénéfice de 9 092 109,02 €.

L'Associé Unique approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 48 788,86 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 12 197,21 €.

Deuxième décision

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2025, s'élevant à 9 092 109,02 €, de la façon suivante :

- A titre de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de 9 000 000,00 € ;
- Le solde, soit 92 109,02 €, en report à nouveau, ce qui aura pour effet d'en porter le montant à 1 004 497,42 € ;

Et de fixer, en conséquence, la date de paiement du dividende au 27 mai 2026.

L'Associé Unique constate que, pour les trois exercices précédents, les dividendes distribués ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions de 20,25 €	Total des dividendes distribués
2022	--	--
2023	--	--
2024	49 600	8 000 000 €

Docusign Envelope ID: 80E99BB9-F8A7-8A2D-8218-9401DFE43C6A

Troisième décision

L'Associé Unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Quatrième décision

L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

Cinquième décision

L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Directeur Général.

Sixième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société **LVPRO**, SAS, domiciliée 15 rue de Milan 75009 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 809 015 407, ainsi qu'à ses mandataires, pour agir au nom et pour le compte de la Société afin de :

- réaliser toutes formalités (y compris de complétion ou de correction du RNE) nécessaires vis-à-vis du Guichet Unique, du Registre du Commerce et des Sociétés, et du Registre des bénéficiaires effectifs,
- certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de Commerce et tout document accompagnant le dossier de formalité, ainsi que tout acte aux fins d'enregistrement fiscal,
- demander l'accès au registre des bénéficiaires effectifs (Décret n°2917-1094 du 2 juin 2017 relatif au registre des bénéficiaires effectifs définis à l'article L. 561-2-2 du Code Monétaire et Financier),
- signer tout document ou pièce nécessaire à cet effet, et, d'une façon générale, de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

-oOo-

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:
F8F8E20CA21647C...

Société FIVES
Représentée par Frédéric SANCHEZ
Associé Unique

Certificate Of Completion

Envelope Id: 80E99BB9-F8A7-8A2D-8218-9401DFE43C6A
Status: Completed
Subject: Complete with Docusign: fives ecl - ag 19.05.26 pv.docx
Source Envelope:
Document Pages: 3
Signatures: 1
Certificate Pages: 2
Initials: 0
AutoNav: Enabled
EnvelopeId Stamping: Enabled
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

Envelope Originator:
Chloe MARCHAL
3 rue Drouot
Paris, . 75009
chloe.marchal@fivesgroup.com
IP Address: 163.116.174.66

Record Tracking

Status: Original
5/20/2026 10:25:59 AM
Holder: Chloe MARCHAL
chloe.marchal@fivesgroup.com
Location: DocuSign

Signer Events	Signature	Timestamp
Frédéric Sanchez frederic.sanchez@fivesgroup.com Chairman and CEO Security Level: Email, Account Authentication (None)	DocuSigned by: F8F8E20CA21647C... Signature Adoption: Drawn on Device Using IP Address: 2a01:cb1e:7d:e8f5:ec69:d913:aa94:444c Signed using mobile	Sent: 5/20/2026 10:27:53 AM Viewed: 5/20/2026 6:10:26 PM Signed: 5/20/2026 6:10:30 PM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp

Editor Delivery Events	Status	Timestamp

Agent Delivery Events	Status	Timestamp

Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp

Certified Delivery Events	Status	Timestamp

Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Fanny DAVID fanny.david@fivesgroup.com Fives Holding Security Level: Email, Account Authentication (None)	COPIED	Sent: 5/20/2026 10:27:53 AM
Vanina BOULEAU vanina.bouleau@fivesgroup.com Fives Holding Security Level: Email, Account Authentication (None)	COPIED	Sent: 5/20/2026 10:27:54 AM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

Witness Events	Signature	Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	5/20/2026 10:27:54 AM
Certified Delivered	Security Checked	5/20/2026 6:10:26 PM
Signing Complete	Security Checked	5/20/2026 6:10:30 PM
Completed	Security Checked	5/20/2026 6:10:30 PM

Payment Events	Status	Timestamps

Fives ECL

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex

Tél. : +33 (0) 3 28 04 35 00
www.ey.com/fr

Fives ECL

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Fives ECL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fives ECL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société comptabilise des résultats sur les contrats à long terme selon les principes et les modalités décrits dans la note 2.6 de l'annexe des comptes annuels. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations de résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution, à revoir les calculs effectués et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

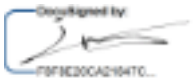
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 27 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Sandra Szajkowski



FIVES ECL - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

Rubrique	Brut	Amortissement & Provision	Net 2025	Net 2024
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 513 324,42	6 040 368,53	472 955,89	886 091,03
Fonds commercial	0,25		0,25	0,25
Autres immobilisations incorporelles	101 102,70		101 102,70	94 712,10
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	6 614 427,37	6 040 368,53	574 058,84	980 803,38
Immobilisations corporelles				
Terrains	241 258,48	22 000,00	219 258,48	219 258,48
Constructions	1 835 735,95	1 614 211,25	221 254,70	234 689,99
Installations techniques, mat. et outillage industriels	19 047 847,40	15 675 441,39	3 372 406,01	3 745 982,22
Autres immobilisations corporelles	4 428 123,83	3 309 614,93	1 118 508,90	998 571,78
Immobilisations en cours	372 498,93		372 498,93	252 464,65
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**25 925 464,59**	**20 621 267,57**	**5 304 197,02**	5 450 967,12
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence	.			
Autres participations	3 063 852,39		3 063 852,39	3 051 433,95
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 321,00		9 321,00	8 400,00
Total immobilisations financières	3 073 173,39		3 073 173,39	3 059 833,95
ACTIF IMMOBILISE	35 613 065,35	26 661 636,10	8 951 429,25	9 491 604,45
Stocks & En-cours				
Matières premières, approvisionnements	10 083 696,70	1 636 993,50	8 446 703,20	13 140 697,42
En cours de production de biens	5 279 450,61		5 279 450,61	3 000 260,99
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks & En-cours	15 363 147,31	1 636 993,50	13 726 153,81	16 140 958,41
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 355 794,67		7 355 794,67	6 512 831,59
Clients et comptes rattachés	36 372 931,02	913 207,06	35 459 723,96	27 007 135,55
Autres créances	5 890 526,06		5 890 526,06	16 524 755,33
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	49 619 251,75	913 207,06	48 706 044,69	50 044 722,47
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	21 538,44		21 538,44	47 325,45
Total disponibilités et divers	21 538,44		21 538,44	47 325,45
Charges constatées d'avance	522 112,85		522 112,85	393 122,99
ACTIF CIRCULANT	65 526 050,35	2 550 200,56	62 975 849,79	66 626 129,32
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	36 048,09		36 048,09	64 684,45
TOTAL GENERAL	101 175 163,79	29 211 836,66	71 963 327,13	76 182 418,22

FIVES ECL - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif –

Rubrique			2025	2024
Capital social ou individuel	Dont versé :	1 004 400,00	1 004 400,00	1 004 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation			20 279,84	20 279,84
Réserve légale			100 440,00	100 440,00
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 751 382,17	1 751 382,17
Report à nouveau			912 388,40	641 444,23
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			9 092 109,02	8 270 944,17
Total situation nette			12 880 999,43	11 788 890,41
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			221 524,70	234 601,63
CAPITAUX PROPRES			13 102 524,13	12 023 492,04
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 752 470,55	1 119 685,43
Provisions pour charges			3 639 142,48	2 981 122,83
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			5 391 613,03	4 100 808,26
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 693,18	2 506,60
Emprunts et dettes financières divers			72 810,11	
Total dettes financières			75 503,29	2 506,60
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			16 231 560.25	21 861 059,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			22 541 267,63	24 886 588,02
Dettes fiscales et sociales			5 324 100,12	5 709 057,40
Total dettes d'exploitation			44 096 928,00	52 456 704,98
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			7 490 768,57	5 207 031,29
Total dettes diverses			7 490 768,57	5 207 031,29
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance			1 759 437,22	2 372 006,91
TOTAL DES DETTES			53 422 637,08	60 038 249,78
Ecarts de conversion passif			46 552,89	19 868,14
TOTAL GENERAL			71 963 327,13	76 182 418,22

FIVES ECL - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

Rubrique	2025	2024
Vente de marchandises		
Production vendue	83 977 850,04	88 136 812,65
Montant net du chiffre d'affaires	83 977 850,04	88 136 812,65
Production stockée	2 279 189,62	539 675,42
Production immobilisée	45 642,18	44 618,29
Subventions d'exploitation	131 924,08	317 838,81
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 112 727,60	1 342 062,14
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	3 092 910,47	2 709 133,12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	90 640 243,99	93 090 140,43
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	28 326 668,96	37 133 683,94
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	4 695 945,71	(1 118 386,27)
Autres achats et charges externes	26 641 994,84	25 586 943,68
Total charges externes	**59 664 609,51**	**61 602 241,35**
Impôts, taxes et versements assimilés	887 710,76	853 028,29
Charges de personnel		
Salaires	14 624 252,70	13 707 769,52
Cotisations sociales	6 858 127,13	6 201 742,56
Total charges de personnel	21 482 379,83	19 909 512,08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 241 938,58	1 225 108,55
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	250 879,22	41 025,79
Dotations aux provisions	2 212 691,07	1 326 888,50
Total dotations d'exploitation	**3 705 508,87**	**2 593 022,84**
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges d'exploitation	2 885 723,97	2 491 952,76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	88 625 932,94	87 449 757,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 014 311,05	5 640 383,11

FIVES ECL - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	2025	2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 014 311,05**	**5 640 383,11**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	7 643 573,44	3 595 679,34
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	271 903,18	244 512,29
Reprises sur dépréciations et provisions	64 684,45	26 968,70
Différences positives de change	388 674,23	161 361,73
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 368 835,30	4 028 522,06
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	36 048,09	64 684,45
Intérêts et charges assimilées	202 705,40	270 102,20
Différences négatives de change	741 117,92	281 778,45
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	979 241,41	616 565,10
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	**7 389 593,89**	**3 411 956,96**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI	**9 403 904,94**	**9 052 340,07**
Produits exceptionnels (VII)	69 506,31	4 111,49
Charges exceptionnelles (VIII)	23 109,38	47 959,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**46 396,93**	**(43 847,70)**
Participation des salariés aux résultats (IX)	53 471,46	268 927,00
Impôts sur les bénéfices (X)	304 721,39	468 621,20
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	99 078 585,60	97 122 773,98
TOTAL DES CHARGES (II +IV + VIII + IX + X)	89 986 476,58	88 851 829,81
BENEFICE ou PERTE	**9 092 109,02**	**8 270 944,17**

FIVES ECL- Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Président le 17 mars 2026.
L'exercice a une durée de 12 mois.
Les montants figurant dans l'annexe aux comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Non applicable.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général.
Le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 vient modifier le règlement n°2014-03 relatif au PCG en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.
D'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, ce règlement a pour effet notamment :
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- La suppression de la technique du transfert de charge,
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers,
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31 décembre 2025 ni sur la présentation des états financiers.

2.1 Immobilisations

Depuis l'application en 2005 du règlement CRC 2002-10, la durée de référence utilisée pour l'amortissement des actifs de la société n'est plus la durée d'usage mais la durée d'utilisation.

Afin de pouvoir continuer à déduire de son résultat imposable une dotation annuelle aux amortissements conforme aux prescriptions de l'article 39 B du Code Général des impôts, la société enregistre un amortissement dérogatoire égal à la différence entre la dotation aux amortissements déterminée d'après la durée d'usage et la dotation aux amortissements déterminée d'après la durée d'utilisation.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, notamment les droits de mutation, les honoraires et les frais d'actes.

Les logiciels et les droits à licences informatiques sont amortis sur une durée d'un à sept ans selon le type de logiciels et de licences. Dans le cas de logiciels produits en interne, le coût d'entrée en immobilisation comprend les coûts liés à la conception détaillée de l'application, la programmation, la réalisation des tests et jeux d'essais et l'élaboration de la documentation technique destinée aux utilisateurs (art. 331-3 II.b du PCG).

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Par ailleurs, la société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts de développement ainsi que des coûts de production et de dépôts de brevets.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, hors frais d'acquisition et à leur coût de production.

Les coûts éventuels d'emprunt engagés pour l'acquisition ou la production d'une immobilisation ou d'un élément inscrit en stock ou en encours sont comptabilisés en charges au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée attendue d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

Dans les cas des bâtiments et de certains gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

- Constructions : 30 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles : 2 à 10 ans

Lorsqu'un amortissement dérogatoire est pratiqué en application de textes particuliers, la différence entre cet amortissement et l'amortissement comptable est comptabilisée en provisions réglementées.

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participations correspond à leur prix d'achat ou leur valeur d'apport, hors frais accessoires, la société ayant opté pour la comptabilisation immédiate en charges des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation, égale au montant de la différence, est comptabilisée.

La valeur d'inventaire s'apprécie, selon le cas, au regard de la situation nette de la société ou du sous-groupe détenu, ou sur la base des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées.

Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

Enfin, une provision pour risques peut être constituée si nécessaire pour couvrir la quote-part de la société dans les capitaux propres négatifs des participations concernées.

2.5 Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition et les stocks de produits fabriqués par la société au coût de production.

Les sorties de stocks sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation pour ramener la valeur comptable à la valeur probable de réalisation.

2.6 Méthodes d'évaluation et de présentation spécifiques aux contrats

Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont définis comme ceux dont le contrôle de la prestation est transféré tout au long de la réalisation. Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- leur exécution se déroule sur une durée généralement longue qui peut recouvrir plusieurs périodes comptables ;
- ils sont spécifiquement négociés dans le cadre d'un projet unique ;
- ils présentent un degré de complexité et/ou d'intégration élevé, impliquant généralement la réalisation d'études spécifiques, ce qui induit l'absence d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client ;
- les revenus sont liés à l'atteinte de performances garanties dans des délais définis contractuellement.

La marge à terminaison afférente aux contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés selon la méthode de l'avancement au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Le pourcentage d'avancement applicable à chaque contrat est déterminé par le rapport des coûts encourus à la date de clôture sur les coûts totaux estimés à terminaison.

Les travaux en cours sur contrats à long terme, évalués au coût de production augmenté de la marge à l'avancement, et minorés de la facturation intermédiaire émise, sont comptabilisés à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients ».

Pour les contrats en cours pour lesquels la facturation émise est supérieure au coût de production augmenté de la marge dégagée à l'avancement, l'excédent est inscrit au passif du bilan dans le poste « Produits constatés d'avance ».

Les avances reçues avant commencement des travaux et non encore imputées sur les facturations intermédiaires en application des termes contractuels sont inscrites au passif dans le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes ».

Les pertes à terminaison sont comptabilisées pour leur totalité dès qu'elles deviennent probables. La fraction de la perte à terminaison qui excède la perte écoulée à l'avancement figure au passif du bilan en provision pour risques.

Le stade de 100 % d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée de réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

Ventes de biens

Les ventes de biens, tels les équipements, les machines isolées ou les pièces de rechange, ainsi que les prestations de services ponctuelles, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement. Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production.

Les pertes à terminaison sont comptabilisées en totalité lorsqu'elles deviennent probables par le biais d'une dépréciation des travaux en cours et, pour le solde, le cas échéant, d'une provision pour risques.

2.7 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Elles incluent les travaux en cours sur les contrats long terme conformément aux dispositions présentées en note 2.6.

Les créances dont le recouvrement est douteux ou litigieux font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée au cas par cas.

2.8 Trésorerie disponible

La trésorerie disponible de la société comprend, outre les disponibilités, la créance détenue sur Fives au titre de la convention de trésorerie centralisée en vigueur dans le Groupe (comptabilisée au bilan dans le poste « Autres créances »). Cette dernière est remboursable immédiatement à première demande.

2.9 *Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- les risques et charges liés aux obligations légales et contractuelles sur les contrats livrés ou ayant atteint le stade de 100% d'avancement avant la clôture de l'exercice. Le montant de ces provisions est évalué au cas par cas, en fonction notamment des indications émises par le client lors de la réception de la commande, de la technicité de l'installation, de la durée et de la nature des garanties consenties, du montant du contrat, du client et du pays concerné ;

- les pertes à venir sur contrats en cours (pertes à terminaison) ;

- les risques encourus dans des contentieux opposant la société à des tiers. Il n'est pas fourni d'indication sur les montants individuels, cette information pouvant être de nature à causer un préjudice à la société.

- les primes à verser à l'occasion de la remise de médailles du travail. Cette provision est calculée par référence à la norme IAS 19. L'évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

Les provisions réglementées sont détaillées sur l'état des provisions mais font partie des capitaux propres au bilan.

2.10 *Transactions en devises étrangères*

La société vise à couvrir la quasi-totalité de son exposition au risque de change sur les transactions en devises étrangères. A cet effet, la société procède à des achats et ventes à terme de devises et, le cas échéant, à la souscription de polices change Bpifrance Assurance Export (ex-COFACE).

Les transactions faisant l'objet d'une couverture sont comptabilisées au cours couvert dans le compte de résultat. La société a pris l'option de comptabiliser le report / déport, correspondant à la différence entre le cours couvert et le cours à terme, en charge financière (ou produit financier), étalé sur la durée de couverture.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice :

- Pour les transactions couvertes, cette conversion trouve sa contrepartie dans la réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte d'instruments de trésorerie ;
- Pour les transactions qui, par exception, ne seraient pas couvertes, les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan dans les rubriques prévues à cet effet. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

2.11 Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite accordées au personnel de la société sont provisionnées dans les comptes.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ à la retraite est réalisée par référence à la norme IAS 19 révisée en tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et du taux d'augmentation des salaires.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres ;
- Taux d'actualisation : 4,10%, contre 3,70% à la clôture de l'exercice précédent.

3. Notes relatives au bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

Valeurs Brutes	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6575	39		6 614
Total des immobilisations incorporelles	6 575	39		6 614

Amortissements et provisions	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 594	446		6 040
Total amortissements et provisions	5 594	446		6 040

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

Valeurs Brutes	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations corporelles				
Terrains	241			241
Constructions sur sol propre	1 836			1 836
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	18 873	184	9	19 048
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	1 525	222	2	1 745
Matériel de transport	51			51
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 528	123	18	2 633
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	252	156	36	372
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	25 306	685	65	25 926

Amortissements et provisions	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations corporelles				
Terrains	22			22
Constructions sur sol propre	1 601	13		1 614
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	15 127	557	9	15 675
Installations générales, agencements, aménagements	905	90	2	993
Matériel de transport	47	1		48
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 154	134	18	2 269
Emballages récupérables et divers				
Total amortissements et provisions	19 856	795	30	20 621

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

Valeurs Brutes	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 051	13		3 064
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	8	1		9
Total des immobilisations financières	3 059	14	0	3 073

Les provisions pour dépréciations sont les suivantes :

Dépréciations	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Titres de participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total dépréciations	0	0	0	0

Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société	***Informations financières***			
	Capital	*Capitaux propres autres que le capital*	*Quote-part du capital détenue (en %)*	*Résultats du dernier exercice clos*
Filiales (détenues à plus de 50 %) :				
Fives Services Inc.(Canada)	967 KCAD	11 772 KCAD	100%	4 827 KCAD
Fives Services Gulf DMCC (Emirats Arabes Unis)	200 KAED	3 534 KAED	100%	2 277 KAED
Fives Services Australia (Pty) Ltd. (Australie)	1 900 KAUD	985 KAUD	100%	693 KAUD
Fives Industrial Technologies (Emirats Arabes Unis)	50 KAED		100%	
Participations (détenues entre 10 et 50 %) :				
Fives Services Southern Africa (Afrique du Sud)	53 126 KZAR	10 049 KZAR	41,70%	13 132 KZAR

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	***Filiales***		***Participations***	
	françaises	*étrangères*	*françaises*	*étrangères*
Valeur comptable des titres détenus :				
- Brute		3 064		
- Nette		3 064		
Prêts et avances accordés				
Cautions et avals donnés				
Dividendes encaissés		7 644		

3.4 Stocks

Valeurs brutes	***31/12/2024***	**31/12/2025**
Matières premières	***14 780***	***10 084***
En-cours	***3 000***	***5 279***
Produits finis		
Total valeurs brutes	***17 780***	***15 363***

Provisions	***01/01/2025***	***Augmentations***	***Diminutions***	***31/12/2025***
Matières premières	1 639	251	253	1 637
En-cours				
Produits finis				
Total provisions	**1 639**	**251**	**253**	**1 637**

Total valeurs nettes	**16 141**	-	-	**13 726**

3.5 Echéances des créances et dettes

Les échéances des créances brutes sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	9		9	8
Total actif immobilisé	9		9	8
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	392		392	392
Autres créances clients	35 981	35 460	521	27 529
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	12	12		13
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9	9		16
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 625	1 625		2 738
Autres impôts, taxes et versements assimilés	74	74		
Divers	39	39		60
Groupe et associés (2)	3 383	3 383		13 671
Débiteurs divers	749	749		28
Total actif circulant	**42 264**	**41 351**	**913**	**44 447**
Charges constatées d'avance	522	522		393
TOTAL DES CREANCES	**42 795**	**41 873**	**913**	**44 848**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

(2) Les créances sur le Groupe et associés correspondent principalement au solde du compte courant de trésorerie centralisée avec la société Fives.

Les échéances des dettes sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	3	3			3
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	73		73		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 541	22 541			24 887
Personnel et comptes rattachés	2 508	2 508			2 663
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 107	2 107			1 977
Impôts sur les bénéfices	26	26			12
Taxe sur la valeur ajoutée	536	536			893
Autres impôts, taxes et assimilés	147	147			163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	4 132	4 132			3 962
Autres dettes	3 359	3 359			1 245
Produits constatés d'avance	1 759	1 759			2 372
TOTAL DES DETTES	37 191	37 118	73		38 177
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	73				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

(2) Les dettes envers le Groupe et associés correspondent principalement au solde du compte courant de trésorerie centralisée avec la société Fives.

3.6 Détail des charges à payer et produits à recevoir

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	**2**	**0**

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 012	10 251
Dettes fiscales et sociales	3 848	3 700
Total dettes d'exploitation	**14 860**	**13 951**

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	393	789
Total dettes diverses	**393**	**789**

TOTAL CHARGES A PAYER	**15 255**	**14 740**

PRODUITS A RECEVOIR	2025	2024
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	**0**	**0**

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	378	320
Autres créances	594	814
Total créances	**972**	**1 134**

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers	0	0

TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**972**	**1 134**

3.7 Trésorerie disponible

La trésorerie s'analyse comme suit :

	2025	2024
Créance de trésorerie centralisée	2 833	13 418
Disponibilités	22	47
Trésorerie brute	**2 855**	**13 465**
Dette de trésorerie centralisée	**-1 942**	
Découverts bancaires	-3	-3
Trésorerie nette	**910**	**13 462**

3.8 Capitaux Propres

La composition du capital social a évolué comme suit :

Composition du capital social	**2025**	**2024**
Nombre de titres au 1er janvier	49 600	49 600
Augmentation		
Diminution		
Nombre de titres au 31 décembre	**49 600**	**49 600**
Nominal	20.25	20.25
Capital social au 31 décembre	**1 004**	**1 004**

FIVES ECL- Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

	01/01/2025	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	1 004						1 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation	20						20
Réserve légale	101						101
Réserves réglementées							
Autres réserves	1 751						1 751
Report à nouveau	641			271			912
Résultat de l'exercice	8 271			-8 271		9 092	9 092
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées	235				-13		222
Dividendes versés				8 000			
Total capitaux propres	**12 023**			**0**	**-13**	**9 092**	**13 102**

3.9 Provisions

Nature des provisions	Montant au 01/01/2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2025
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Amortissements dérogatoires	235		13		13	222
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	235		13		13	222
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients	1 268	1 447	287	247	534	2 181
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	65	36	65		65	36
Sous total provisions pour risques	*1 333*	*1 483*	*352*	*247*	*599*	*2 217*
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 086	247	133		133	2 200
Provisions pour impôts	354	23	57		57	320
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*2 439*	*270*	*190*		*190*	*2 520*
Provision pour pertes à terminaison	3	13		2	2	14
Provision pour risques et charges de rest.	325	6	188	3	191	140
Provision pour risque en cours		500				500
Sous total autres provisions pour risques et charges	*328*	*519*	*188*	*5*	*193*	*654*
Total des provisions pour risques et charges	4 100	2 272	730	252	981	5391
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	1 638	251	253		253	1 637
Sur comptes clients	913					913
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	2 552	251	253		253	2550

La provision pour Indemnités de départ en retraite s'élève à 1 939K€ au 31/12/2025, contre 1 831K€ au 31/12/2024 et elle figure dans le poste « provisions pour pensions et obligations similaires ».

4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

4.1 Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires se présente comme suit :

Détail du chiffre d'affaires	2025			2024		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Vente de marchandises						
Production vendue de biens	7 992	69 504	77 496	4 273	78 223	82 496
Production vendue de services	3 271	3 211	6 482	3 086	2 556	5 641
Total Chiffre d'affaires	11 262	72 715	83 978	7 359	80 779	88 137

	2025	2024
France	11 262	7 359
Europe (hors France)	7 770	5 094
Afrique et Moyen-Orient	40 690	50 397
Amériques	15 663	18 278
Asie et Océanie	8 592	7 009
Total	**83 978**	**88 137**

4.2 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élèvent à 1 160 K€.

4.3 Résultat Financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 7 390 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Charges financières

Nature des charges	**2025**	**2024**
Charges d'intérêts	202	270
Pertes de change	741	282
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	36	65
Total des charges financières	**979**	**617**

Produits financiers

Nature des produits	**2025**	**2024**
Produits financiers de participation	7 643	3 596
Produits et autres créances	272	245
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Gains de change	389	161
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges	65	27
Total des produits financiers	**8 369**	**4 029**
Résultat Financier	**7 390**	**3 412**

4.4 Résultat exceptionnel

L'application à compter du 1er janvier 2025 du nouveau règlement ANC n° 2022-06 relatif au PCG introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel comme étant constitutif : des produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, certains enregistrements liés à des opérations fiscales, les corrections d'erreur, ainsi que les changements de méthodes non comptabilisés en capitaux propres.

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 46 K€ s'analyse de la façon suivante :

	2025			2024		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion					4	
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs				-9	7	-16
Résultat sur autres éléments exceptionnels						
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions						
QP des subventions d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles	69	23	46	13	37	(37)
Transferts de charges exceptionnelles						13
Provisions pour risques et charges exceptionnels	69	23	46	13	37	(24)
TOTAL	69	23	46	4	48	-44

4.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société est membre au 31 décembre 2024 du groupe d'intégration fiscale dont Nova Orsay (anciennement dénommée Fives Orsay) est la tête. En application de la convention d'intégration fiscale conclue avec Nova Orsay, la société supporte l'impôt comme si elle était imposée séparément.

Les accroissements et allégements de la dette future s'analysent comme suit :

	31/12/2025 (25%)	31/12/2024(25%)
Amortissements dérogatoires	-55	-59
Autres provisions réglementées :		
TOTAL Accroissements de la dette future d'impôt	**-55**	**-59**
Participation des salariés	11	67
Contribution sociale de solidarité	31	25
Provisions pour risques et charges	485	458
Autres provisions non déductibles	125	
TOTAL Allègements de la dette future d'impôt	**651**	**550**

5. Autres informations

5.1 Relations avec les entreprises liées

Les engagements financiers consentis à l'égard des entreprises liées sont les suivants :

	2024	2025
CREANCES	**24 958**	**15 334**
Immobilisations financières	3 051	3 064
Avances et Acomptes versés sur commandes	2 846	3 990
Clients et comptes rattachés	4 910	4 931
Autres créances	14 151	3 349
DETTES	**15 635**	**14 767**
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 525	7 364
Autres dettes	8 110	7 403
PRODUITS FINANCIERS	3 814	7 556
CHARGES FINANCIERES	218	197

5.2 Effectifs

L'effectif moyen en contrats à durée indéterminée s'analyse comme suit :

	2024	2025
Cadres	95	104
Employés, techniciens et agents de maîtrise	112	98
Ouvriers	30	48
Total	**237**	**250**

5.3 Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Comité de Surveillance.
L'information concernant les rémunérations allouées aux organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information individuelle.

5.4 Engagements données et engagements reçus

5.4.1. Avals et cautions

	31/12/2024	*31/12/2025*
Avals et cautions donnés	21 857	13 657
Avals et cautions reçus	1 059	1 053

Ces engagements sont donnés ou reçus principalement dans le cadre de la réalisation des contrats.

5.4.2. Couverture de change

Nature de l'opération	*Opération couverte*	*Devise achetée*	*Devise vendue*	*Valeur Nominale KDEV*
Achats à terme de devises	Sur achats fournisseurs	USD	EUR	249
Achats à terme de devises	Autres	CAD	EUR	577
Achats à terme de devises	Sur contrats clients	ZAR	EUR	3 204
Achats à terme de devises	Autres	AED	EUR	1 113
Ventes à terme de devises	Sur contrats clients	EUR	AUD	1521
Ventes à terme de devises	Sur contrats clients	EUR	CAD	699
Ventes à terme de devises	Sur contrats clients	EUR	USD	824
Ventes à terme de devises	Sur contrats clients	EUR	ZAR	11 379
Ventes à terme de devises	Autres	EUR	CAD	577
Ventes à terme de devises	Autres	EUR	USD	303
Garanties de change Coface	Sur contrats clients			

Le montant des gains (pertes) qui sont différés au bilan en application de la comptabilité de couverture, en lien avec la stratégie de couverture du risque de change, s'élève à : +23K€ (montant net).

5.5 Consolidation

La société appartient au périmètre de consolidation de la société Nova Orsay (anciennement dénommée Fives Orsay), sis au 3 rue Drouot, 75009 Paris (RCS 834 149 403), et au sous-périmètre de consolidation de la société Fives, sis au 3 rue Drouot, 75009 Paris (RCS 542 023 841).

6- Evènements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été identifié d'évènement postérieur à la clôture significatif.